

DEMANDE DE PROPOSITIONS

**TENUES POUR ÉQUIPE CANADA 2025 D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX
POUR LES JEUX MONDIAUX**



**SPECIAL OLYMPICS
TEAM • ÉQUIPE
CANADA
D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX**

**SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX
RENSEIGNEMENTS**

DATE DE PUBLICATION : 1^{ER} AVRIL 2024

**DATE LIMITE DE RÉPONSE :
17 MAI 2024**

Table des matières

1. Introduction et contexte
 - 1.1. À propos d'Olympiques spéciaux Canada
 - 1.2. À propos des Jeux mondiaux d'Olympiques spéciaux
 - 1.3. Résumé du projet
 - 1.4. Dates à retenir
 - 1.5. Communication et soutien pendant le processus de demande de propositions
 - 1.6. Modalités juridiques
 - 1.7. Coûts de la proposition
2. Conception et contenu
 - 2.1. Composition de l'ensemble de vêtements
 - 2.2. Caractéristiques clés
 - 2.3. Articles souvenirs et promotionnels
3. Éléments obligatoires
 - 3.1. Lignes directrices
 - 3.2. Coûts du projet
 - 3.3. Questions
 - 3.4. Format de la proposition
4. Sélection et évaluation
5. Personne-ressource
6. Modalités juridiques de la demande de propositions

1 INTRODUCTION ET CONTEXTE

1.1 À PROPOS D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX CANADA

Olympiques spéciaux Canada (OSC) a pour mission d'enrichir, par le sport, la vie des Canadiens et des Canadiennes ayant une déficience intellectuelle. En tant qu'organisme sans but lucratif national ancré au sein des collectivités, OSC offre des possibilités d'entraînement sportif et de compétition à plus de 42 000 athlètes de tous âges et de toutes capacités. Quelque 22 000 bénévoles appuient chaque jour les programmes d'Olympiques spéciaux dans presque toutes les collectivités du pays. Les Jeux nationaux d'Olympiques spéciaux ont lieu tous les deux ans, en alternance entre les Jeux d'été et les Jeux d'hiver, avec les Jeux mondiaux qui ont lieu l'année suivante. Les programmes d'OSC bénéficient d'un soutien provenant de commandites du secteur privé, d'activités de collecte de fonds, de fonds gouvernementaux et de dons de particuliers ainsi que de la participation de bénévoles de chaque province et territoire. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site Web d'OSC à l'adresse www.specialolympics.ca/fr.

1.2 À PROPOS DES JEUX MONDIAUX D'OLYMPIQUES SPÉCIAUX

En mars 2025, plus de 120 athlètes et membres du personnel d'entraînement se rendront à Turin, en Italie, pour participer aux Jeux mondiaux d'hiver d'Olympiques spéciaux 2025. Les Jeux mondiaux sont l'événement phare du mouvement Olympiques spéciaux et sont devenus une démonstration internationale d'inclusion, d'acceptation et d'unité. Les Jeux mondiaux d'Olympiques spéciaux ont lieu tous les deux ans, en alternance entre les Jeux d'été et les Jeux d'hiver. Ils ouvrent la voie à des possibilités inimaginables pour les athlètes ayant une déficience intellectuelle et leur famille, mobilisant le soutien d'entraîneurs et d'entraîneuses, de bénévoles et d'autres personnes qui appuient le mouvement pour créer un avenir plus prometteur pour l'inclusion mondiale.

1.3 RÉSUMÉ DU PROJET

L'objectif de cette demande de propositions est de trouver un fournisseur pour les ensembles de vêtements et d'articles promotionnels d'Équipe Canada 2025 d'Olympiques spéciaux. OSC s'engage à fournir aux membres d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux se rendant en Italie un ensemble de vêtements et de bagages aux couleurs du Canada qui soient tendance, qui conviennent à des athlètes, qui aient une allure athlétique, qui soient adaptés au climat de la ville hôte et qui soient suffisamment polyvalents pour servir après les Jeux. Dans le cadre de ce processus, OSC accepte également les propositions pour des articles souvenirs ou promotionnels.

La présente demande de propositions vise à offrir un processus d'évaluation équitable à toutes les entreprises candidates et à présenter les critères

d'évaluation qui seront appliqués. Nous cherchons une entreprise capable de gérer tous les aspects de la conception, de la production (y compris la sérigraphie et la broderie des logos) et de la livraison d'un ensemble complet de vêtements pour l'équipe.

OSC encourage les réponses créatives, et les entreprises peuvent décider de proposer une approche autre que celles décrites ci-dessus; cependant, il leur est demandé de séparer ces coûts.

Le projet commencera presque immédiatement après le choix d'une entreprise.

1.4 DATES À RETENIR

Voici l'échéancier de ce processus :

1 ^{er} avril 2024	OSC envoie la demande de propositions à plusieurs entreprises par courriel et la publie sur son site Web.
1 ^{er} au 30 avril 2024	Les entreprises peuvent soumettre leurs questions <u>par courriel</u> jusqu'à la fin de la journée du 30 avril 2024.
17 mai 2024	Les entreprises doivent soumettre leurs propositions d'ici 16 h (HAE) le 17 mai 2024. Les entreprises qui ne respectent pas cette échéance seront éliminées du processus.
31 mai 2024	OSC choisit une entreprise et informe toutes les entreprises soumissionnaires de sa décision.
3 juin 2024	Le projet commence.
1 ^{er} septembre 2024	OSC envoie les mensurations pour les vêtements et les quantités finales.
17 janvier 2025	OSC reçoit toutes les tenues et tous les bagages.

1.5 COMMUNICATION ET SOUTIEN PENDANT LE PROCESSUS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

La personne-ressource pour ce projet est Danielle Emmons, gestionnaire de programme.

Numéro de téléphone : 416-927-9050, poste 4308
Numéro de télécopieur : 416-927-8475
Adresse de courriel : demmons@specialolympics.ca

Toute question concernant les exigences, les clauses et conditions contractuelles ou le format de la proposition doit être adressée à la personne-ressource indiquée ci-dessus.

1.6 MODALITÉS JURIDIQUES

Le présent document et le processus de demande de propositions sont soumis aux modalités juridiques énoncées à la fin de ce document. Les entreprises qui ne sont pas en mesure d'accepter ces modalités ne devraient pas soumettre de proposition.

1.7 COÛTS DE LA PROPOSITION

Toutes les dépenses engagées, de quelque manière que ce soit, dans le cadre de la préparation et de la présentation d'une proposition doivent être entièrement assumées par l'entreprise.

2 CONCEPTION ET CONTENU

2.1 COMPOSITION DE L'ENSEMBLE DE VÊTEMENTS

OSC collaborera avec l'entreprise choisie afin de déterminer la composition exacte de l'ensemble de vêtements pour Équipe Canada 2025 d'Olympiques spéciaux. La liste ci-dessous est fournie à titre indicatif seulement, et OSC encourage et prendra en considération toute suggestion d'ajout ou autre.

Catégorie A – Tenue décontractée

Description de l'article	Tissu	Ajouts possibles	Hommes/Femmes	Tailles	Quantité estimée
T-shirt	Haute performance Dri-FIT	Logos multiples, unicolores, avant et arrière	Unisex	XXP – 4TG	300
T-shirt à manches longues	Haute performance Dri-FIT	Logos multiples, unicolores, avant et arrière	Unisex	XXP – 4TG	300
Chemise polo pour le personnel	Haute performance Dri-FIT	Logo brodé, unicolore	Hommes et Femmes	XXP – 4TG	40

Tuque		Logo brodé, unicolore			145
Chandail à fermeture à glissière		Logo brodé, sérigraphie sur la manche, unicolore	Unisex	XXP – 4TG	145
Manteau d'hiver		Logos multiples, unicolores, avant et sur la manche	Hommes et Femmes	XXP – 4TG	145
Manteau d'hiver léger (manteau bouffant)		Logos multiples, unicolores, avant et sur la manche	Hommes et Femmes	XXP – 4TG	145
Valise à roulettes			S. O.		145
Sac à dos		Logo brodé	S. O.		145
Bouteille d'eau	Acier inoxydable		S. O.		145

Catégorie B – Tenue pour la compétition

Description de l'article	Tissu	Ajouts possibles	Hommes/Femmes	Tailles	Quantité estimée
Combinaison de ski alpin		Logo sérigraphié	Unisex	XP – TG	26
Combinaison de patinage artistique		Logo sérigraphié	Hommes et Femmes	XP – TG	5 femmes 7 hommes
Combinaison de ski de fond et de raquette		Logo sérigraphié	Unisex	XP – TG	50
Combinaison de patinage de vitesse		Logo sérigraphié	Unisex	XP – TG	6

Catégorie C – Articles promotionnels

Description de l'article	Tissu	Ajouts possibles	Hommes/Femmes	Tailles	Quantité estimée
Cache-cou (Buff)	Doublure molletonnée		Unisex	S. O.	145
Sac-ceinture		Logo sérigraphié ou brodé	Unisex	S. O.	145
Mitaines	Doublure molletonnée	Logo brodé	Unisex	S. O.	145
Choix de cadeaux					

Toutes les tailles doivent être disponibles sur commande et à chaque niveau de prix.

Le budget total est de 150 000 \$, taxes incluses.

2.2 CARACTÉRISTIQUES CLÉS

L'ensemble de vêtements pour Équipe Canada 2025 d'Olympiques spéciaux doit présenter les caractéristiques clés suivantes :

- Arborer les couleurs suivantes : rouge, noir, blanc et gris
- Être de bonne qualité, confortables et pratiques
- Être abordables
- Comporter le logo d'OSC ou d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux et promouvoir la marque d'OSC
- Comprendre le logo de commanditaires – dans certains cas seulement (logo du gouvernement du Canada, logo des Jeux)
- Pouvoir être portés après les Jeux
- Avoir un style tendance convenant à des personnes de tous les âges
- Être offerts dans un vaste éventail de tailles pour hommes et pour femmes, s'il y a lieu

2.3 ARTICLES SOUVENIRS ET PROMOTIONNELS

Bien que ce ne soit pas obligatoire dans le cadre de cette demande de propositions, OSC encourage les entreprises à inclure des idées concernant la vente de vêtements à l'effigie d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux aux supporteurs et supportrices. L'entreprise choisie sera responsable du coût des stocks, des ventes et de l'expédition. La gestion de la vente d'articles aux supporteurs et supportrices d'Équipe Canada d'Olympiques spéciaux par l'intermédiaire d'une boutique en ligne est préférable.

2.4 POSSIBILITÉS DE COMMANDITE

Le don de vêtements pour Équipe Canada d'Olympiques spéciaux est considéré comme une commandite. En échange du don, l'entreprise profiterait des avantages applicables réservés aux commanditaires. Les détails de l'entente de commandite seront abordés avec l'entreprise choisie. Ce type de don sera considéré comme un avantage concurrentiel lors de l'évaluation des propositions.

3 ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES

3.1 LIGNES DIRECTRICES

- L'entreprise peut choisir de présenter une proposition pour la catégorie A, la catégorie B, la catégorie C ou les trois. L'entreprise doit préciser clairement dans la proposition la ou les catégories qui font l'objet de sa proposition.
- La proposition doit indiquer le prix par article et par catégorie.
- La proposition doit comprendre un échéancier présentant les principales étapes, les approbations et les produits livrables.
- La proposition doit inclure le coût pour l'ajout de logos supplémentaires.
- L'entreprise doit inclure des options concernant les délais d'exécution, y compris les délais express et les coûts y afférents.

3.2 COÛTS DU PROJET

Le coût total du projet doit comprendre : des schémas en couleur, des échantillons de chaque vêtement de l'ensemble, la production (y compris la sérigraphie et la broderie des logos), la livraison au bureau d'OSC ou à un autre endroit désigné, la personnalisation, et toute autre tâche associée à la conception, à la production et à la livraison de l'ensemble de vêtements. L'entreprise choisie désignera un membre de son personnel comme personne-ressource pour OSC pour toute la période allant de l'attribution du contrat aux Jeux mondiaux d'hiver d'Olympiques spéciaux 2025 à Turin. Le contrat est basé sur un prix fixe, et l'entreprise devra fournir tous les services mentionnés dans le présent document au prix indiqué. L'entreprise doit préciser si elle ajoute ou enlève des services, en indiquant clairement la raison de ces changements.

Le coût total du projet doit comprendre le coût des articles indiqué à la section 2.1, chacun portant deux logos, ainsi que les frais et taxes. Un troisième logo pourrait s'avérer nécessaire sur certains articles; la proposition doit donc inclure le coût de l'ajout d'un logo.

3.3 QUESTIONS

- a) Veuillez décrire votre expertise et votre expérience dans le domaine du sport et auprès d'organismes sans but lucratif.

- b) Indiquez au moins trois contrats obtenus au cours des trois dernières années qui reflètent le type de travail de cette demande de propositions, et décrivez brièvement le rôle que votre entreprise a joué dans chaque projet.
- c) Veuillez décrire en détail la manière dont vous remédieriez à tout problème lié à la qualité ou aux produits finaux, c'est-à-dire les erreurs d'impression, les divergences entre les échantillons et le produit livré, les retards de livraison, etc.
- d) Fournissez les coordonnées de trois clients. Nous ne contacterons ces références que si votre entreprise fait partie des candidats finaux.

3.4 FORMAT DE LA PROPOSITION

Le format de la proposition sera évalué en fonction des éléments suivants, qui doivent être inclus dans la proposition.

1. Une page de titre comprenant le nom de l'entreprise, l'adresse, l'adresse du site Web, le numéro de téléphone, le numéro de télécopieur et le nom de la personne-ressource.
2. Une lettre d'introduction signée par la ou les personnes autorisées à représenter l'entreprise.
3. Un résumé d'une (1) page de la proposition, y compris les réponses aux questions à la section 3.3.
4. La proposition (maximum de 5 pages). Vous devez mentionner ses caractéristiques, ses avantages et ce qui la rend unique. Vous devez également expliquer comment vous respecterez les délais établis par OSC.
5. Les prix. Vous devez inclure une liste à puces précise des produits livrables ainsi que de leurs prix.

4 SÉLECTION ET ÉVALUATION

Les critères ci-dessous, classés par ordre d'importance en fonction de leur pondération, forment la base de l'évaluation des propositions par OSC.

1. Pertinence de la proposition : la proposition répond aux besoins et aux critères établis dans la demande de propositions. **45 %**
2. Prix : le prix respecte le budget établi à l'interne pour ce projet. **25 %**
3. Expérience de l'entreprise : l'entreprise a déjà participé, avec succès, à des projets similaires et possède les qualifications nécessaires au projet. **20 %**
4. Présentation de la proposition : les informations sont présentées de façon claire et logique et sont bien organisées. **10 %**

5 PERSONNE-RESSOURCE

Les entreprises doivent soumettre leurs propositions à l'attention de :

Danielle Emmons
Gestionnaire de programme, Olympiques spéciaux Canada
21, avenue St. Clair Est, bureau 600
Toronto (Ontario) M4T 1L9
Téléphone : 416-927-9050, poste 4308
Courriel : demmons@specialolympics.ca

6 MODALITÉS JURIDIQUES DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

La préparation et la soumission de la proposition sont soumises aux modalités suivantes :

- A. Les propositions envoyées en retard ne seront en aucun cas acceptées, ouvertes ou lues; elles seront renvoyées à l'entreprise concernée.
- B. Une fois la proposition reçue par OSC, aucune modification ne pourra y être apportée. Assurez-vous d'envoyer votre proposition définitive.
- C. Une fois soumise, votre proposition peut être retirée à tout moment tant qu'aucun contrat n'a été signé.
- D. Les renseignements indiqués dans votre proposition sont contraignants; un·e représentant·e autorisé·e de votre entreprise, de préférence un·e dirigeant·e, doit donc la signer.
- E. Vous pouvez, si vous le souhaitez, proposer d'autres solutions. Elles seront traitées comme des propositions distinctes.
- F. Votre entreprise doit respecter le prix indiqué dans la proposition pendant au moins 90 jours à compter de la date de soumission de la proposition. Le prix doit être un prix forfaitaire. S'il exclut certains frais, vous devez en fournir une liste détaillée accompagnée d'une explication complète de leur nature.
- G. Si vous comptez faire appel à des sous-traitants, vous devez indiquer dans votre proposition leur nom, leur adresse, leur numéro de téléphone, leur adresse de courriel et leur domaine d'expertise, ainsi que les tâches qu'ils sont chargés d'effectuer. OSC ne rejettera pas une proposition simplement parce qu'elle implique des sous-traitants, mais se réserve le droit de refuser les sous-traitants proposés.

H. En soumettant une proposition, votre entreprise accepte toutes les modalités de la présente demande de propositions.

J. OSC et l'entreprise choisie conviennent que tous les détails du processus de demande de propositions, y compris les renseignements financiers et les concepts, sont confidentiels pour toute la durée du processus et même après, et qu'ils prendront toute mesure raisonnablement nécessaire pour maintenir cette confidentialité. Le contenu de toute annonce dans la presse concernant le fournisseur des tenues pour Équipe Canada d'Olympiques spéciaux doit être convenu par les deux parties avant la publication.

K. OSC ne s'engage pas à choisir la proposition la moins chère ni à accepter l'une des propositions soumises.

L. OSC ne sera pas tenu responsable des coûts et dépenses engagés dans le cadre de la préparation d'une proposition.

M. Toutes les modalités de la présente demande de propositions sont régies par les lois de l'Ontario.

N. L'entreprise choisie s'engage à indemniser OSC en cas de réclamations et de litiges (y compris les frais de justice) liés aux activités du prestataire de services ou découlant de celles-ci.

O. L'entreprise choisie s'engage à déclarer tout conflit d'intérêts dans le cadre de la prestation des services.

P. OSC se réserve le droit de ne retenir aucune des propositions soumises.